

Dossier Unique d'Inscription 2022/2023



FICHE ENFANT

Si vous possédez déjà un compte famille et que vous souhaitez ajouter un enfant complétez seulement la fiche enfant et la fiche inscription aux services.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon Fille Maternelle Elémentaire Collège

Classe (niveau) :

PHOTO

Nom et téléphone du médecin traitant :

Vaccinations obligatoires (se référer aux pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant ou joindre une copie des pages)

D.T.P. : / / Date :

ou {

Antidiphtérique	:	/	/	Date
Antitétanique	:	/	/	
Antipoliomyélitique	:	/	/	

Hépatite B /	/	Coqueluche /	/
Rougeole Oreillons Rubéole /	/	Méningocoque de sérogroupe C /	/
Infections invasives à pneumocoque /	/			
Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b /	/			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication. Info : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

BCG / /

Maladies contagieuses et épidémiques

<input type="checkbox"/> Angine	<input type="checkbox"/> Coqueluche	<input type="checkbox"/> Diphtérie	<input type="checkbox"/> Hépatite	<input type="checkbox"/> Méningite
<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Otite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Rougeole	<input type="checkbox"/> Rubéole
<input type="checkbox"/> Scarlatine	<input type="checkbox"/> Typhoïde et paratyphoïde	<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Autres maladies	

Allergies

 Asthme
 Médicamenteuses
 Alimentaires
 Autres

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si l'enfant est atteint de troubles de santé importants, ceux-ci seront pris en compte dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé) :

.....

.....

Contre-indications

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....

.....

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. Précisez :

.....

.....

ASSURANCE DE L'ENFANT (obligatoire)

Pour toute participation aux activités municipales proposées par les services organisateurs rattachés au DUI, l'enfant doit être couvert par une assurance scolaire et extra-scolaire en cours de validité. (Attestation à envoyer sur votre compte famille)

Compagnie :

N° police assurance :

Fin de validité :

AUTORISATIONS

Personnes autorisées à prendre l'enfant en charge et/ou à prévenir en cas d'urgence autres que le(s) responsable(s) mentionné(s) sur la fiche Information Famille.

Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables et devront obligatoirement présenter une pièce d'identité.

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé(e) à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé(e) à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé(e) à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Dans le cas où mon enfant est inscrit à l'un des services ci-dessous :

Accueil Périscolaire (les jours d'école)

Autorise mon enfant à partir seul NON

Accueil périscolaire (mercredi)

Autorise mon enfant à participer aux activités hors centre et sorties NON

Autorise mon enfant à sortir seul à 12h 14h 17h NON

Accueil de loisirs (vacances et vacances sportives)

Autorise mon/mes enfant(s) à participer aux activités hors centre et aux sorties NON

Autorise mon enfant à sortir seul. Précisez l'heure (à partir de 17h) NON

Multisports / Escalade

A la fin du cours :

J'autorise mon enfant à partir seul

Je viendrai chercher mon enfant

Mon enfant est inscrit à l'accueil périscolaire, je souhaite qu'il y soit ramené (ne concerne pas les cours du mercredi)

En cas de suppression exceptionnelle d'un cours : Mon enfant sortira de l'école à 16h30

Mon enfant ira à l'accueil périscolaire

Cantine : Un enfant inscrit à ce service qui ne mange pas à la cantine durant un ou plusieurs jours de façon régulière ou occasionnelle, devra être récupéré à midi par son parent ou toute autre adulte autorisé. Aucune sortie de l'école d'un enfant non accompagné ne sera autorisée sans l'envoi d'une autorisation parentale via le Portail Famille à l'Espace Famille.

Autorise le responsable de la structure municipale fréquentée par mon enfant à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Autorise la ville d'Arès à exposer et/ou à diffuser les photographies de mon/mes enfant(s) dans les supports de communication de l'ACM, de la commune d'Arès et dans les médias (TV, presse) exclusivement à des fins non commerciales et à l'exclusion des sites internet (hormis celui de la Ville d'Arès).

OUI NON

DECLARATIONS

Certifie avoir pris connaissance des renseignements demandés et atteste de l'exactitude des informations reportées sur le DUI. Je m'engage à signaler à l'Espace Famille tout changement de situation familiale ou professionnelle, intervenu en cours d'année, auprès de l'un des services relevant du DUI.

Certifie avoir pris connaissance des informations contenues dans la fiche Informations pratiques à conserver (justificatifs, horaires, contacts, tarifs, modalités de paiement...)

La signature du présent document implique mon entière acceptation ainsi que celle de mon/mes enfant(s) des différents règlements intérieurs des services proposés : Restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, multisports, escalade. Ceux-ci sont consultables sur le site Internet de la ville d'Arès, rubrique "documents à télécharger", et sur le portail famille ou disponibles à l'Espace Famille et auprès du service Enfance Jeunesse à la Mairie.

Nom, Prénom du responsable légal de l'enfant :

Date :

Signature :

Les informations portées sur ce document sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au logiciel de gestion de services pour l'enfance "bl enfance" et au portail famille. Le destinataire des données est la mairie d'ARES. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la mairie d'ARES 05.56.03.93.03. contact@ville-ares.fr